

Mes chers collègues,

Vous m'avez choisie pour présider notre assemblée communale, je vous remercie de votre confiance.

C'est avec une grande émotion, et non sans une certaine fierté que je m'adresse à vous en qualité de première magistrate de la ville d'Annonay.

J'accède à cette fonction en mesurant pleinement la responsabilité qui m'échoit désormais.

Emotion tout d'abord en me remémorant mon parcours. Me revient à l'esprit en cet instant la mémoire de mon père, disparu il y a longtemps. Il m'a élevée dans l'injonction d'avoir un métier pour toujours rester indépendante, c'était de son temps tout de même assez précurseur. Il m'a aussi légué le goût de la rigueur et du respect de la loi, qualités que je revendique mais qui peuvent donner l'image, aux yeux de certains, d'une femme raide ou austère.

Je pense aussi à ma mère soutien indéfectible dans les moments difficiles, elle m'a suivie ici à Annonay, ville qui lui a fait bon accueil. Mes enfants enfin, le plus proche à Annonay et la plus éloignée à Séoul, sont eux aussi, jeunes adultes, des appuis sans faille.

Rien ne me destinait à devenir maire de cette ville : une enfance et une jeunesse nomades entre l'Angleterre et l'île de la Réunion, puis des études parisiennes de médecine avec une spécialité de gynécologue obstétricienne, enfin une vie professionnelle à Nevers, d'abord comme gynécologue, puis comme médecin de l'information médicale, nouveau métier créé dans les années 90 pour développer de vrais outils de financement des hôpitaux.

Nevers est une belle ville, la Loire est un beau fleuve mais c'était trop loin de la mer et surtout trop loin de la montagne, trop loin aussi des

grandes villes. Plus près de la mer, de la montagne avec ses grandes villes métropolitaines, la région Rhône-Alpes réunissait tous ces atouts. Le journal officiel de la République française a fait le reste. Un poste était libre à Annonay. La ville, ses paysages et ses habitants m'ont enchantée. Je m'y suis installée avec mes deux enfants. Je me suis rapidement intégrée à l'hôpital. J'ai fait la connaissance de Jean-Claude Tournayre qui m'a emmenée dans son équipe en 2001. En 2008, c'est avec Olivier Dussopt que l'aventure s'est poursuivie, vous connaissez la suite ...

Fierté ensuite, je suis fière en effet de succéder à Olivier Dussopt. Il aura profondément transformé la ville, redonné confiance aux Annonéennes et Annonéens, contribué à dynamiser les entreprises et à créer des emplois. Evidemment ce ne sera pas simple de reprendre son flambeau, sa vision pour le territoire, sa capacité de travail sont sans doute inégalables, néanmoins je relèverai le défi avec l'enthousiasme de poursuivre la voie qu'il a tracée.

Je suis fière aussi d'être maire d'Annonay. Cette ville et cette région que j'ai aimées au premier regard, dès la descente du col de la République avec vue sur les Alpes, puis à la découverte de la ville, avec ses fronts bâtis monumentaux si pittoresques, ses collines verdoyantes comme un écrin vert pour une ville aux multiples facettes. Je mettrai toute mon énergie au service de cette ville et de ses habitants pour accompagner plus haut, et plus loin encore son développement.

Fière enfin d'être la première femme élue maire d'Annonay. Même si je dois cet honneur à des dispositions législatives imposant le non cumul des mandats et à l'élection brillante d'Olivier Dussopt à l'Assemblée nationale, je souhaite incarner cette fonction en tant que femme, démontrer qu'une femme peut être à la hauteur d'une

telle responsabilité, et ainsi ouvrir la voie à d'autres pour qu'elles se sentent autorisées à briguer ces fonctions. Je souhaite inscrire mon action modestement dans la lignée de cette grande dame qui nous a quittés, Simone Veil, qui fut pour toutes les femmes l'incarnation de la force, du courage et de la persévérance.

J'aborde ces presque trois années de mandat avec le sens de la responsabilité qui m'incombe d'achever le travail si bien commencé par Olivier Dussopt.

De grands chantiers sont ouverts, avec la place de la Liberté et la rue de Deûme dès cet automne, l'étage supplémentaire du parking de la Valette début 2018, les espaces publics des Rives de Faya dès 2018 aussi. Nous devons les mener à bien avec l'ambition de transformer la ville, mais aussi de prendre en compte les souhaits et les craintes des habitants, des commerçants et des artisans.

Nous avons aussi de nombreux projets à finaliser en cœur de ville historique, je n'en citerai que quelques-uns, comme la création d'un espace public ouvert sur le paysage au sud de la rue Boissy d'Anglas, le projet d'ascenseur urbain entre Faya et le champ de Mars ou la rénovation et la mise en valeur de la tour des martyrs. Nous avancerons dans ces projets avec méthode et sérieux pour respecter les délais impartis du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés. Nous aurons aussi des rénovations et des améliorations dans les différents quartiers comme cela a déjà été fait avenue Daniel Mercier, ou plus modestement à Chatinais.

Nous continuerons notre soutien aux associations sportives, culturelles, commerçantes et de solidarité. Nous avons initié sous la houlette d'Olivier Dussopt une optimisation des locaux et équipements mis à disposition pour améliorer les conditions d'accueil des activités des associations, mais aussi pour en rationaliser

l'occupation. Nous poursuivrons ces efforts avec l'aide de tous. Nous poursuivrons aussi l'organisation de manifestations avec nos associations pour mettre en avant leurs savoir-faire et leur dynamisme. Nous initierons un projet transversal de mise en commun de toutes ces énergies que nous sentons se développer, au service de toutes les Annonéennes et de tous les Annonéens.

L'éducation restera au cœur de nos préoccupations avec la nécessaire modification de nos dispositifs de temps d'activités périscolaires. Il nous faudra bien sûr réorienter nos actions et là encore nous viendrons devant le conseil municipal avec de nouvelles propositions à destination de nos écoles, notamment celles de notre réseau d'éducation prioritaire.

Notre action s'attachera aussi à la poursuite des actions de solidarité envers les plus fragiles, et à la mise en place du dispositif de médiation et d'intervention sur l'espace public « AIM la ville ». Cette présence supplémentaire de nos agents sur l'espace public est de nature à apporter un apaisement et une meilleure qualité de vie dans notre ville. Des dispositifs techniques pourront à terme être présentés au conseil municipal pour compléter le panel des actions de tranquillité publique.

Enfin nous poursuivrons avec Annonay Rhône Agglo l'étroite collaboration qui permet la mise en œuvre sur notre territoire de projets d'une ampleur inégalée tant du point de vue de leur importance que de leur nombre. Il s'agit bien sûr du Centre aquatique mais aussi du gymnase de Marmaty, de la pépinière d'artisans et créateurs d'art Créacœur, de l'intervention de l'Agglomération pour le commerce, pour l'habitat et l'urbanisme. Simon Plénet, le président de l'Agglomération, sait trouver les bons équilibres pour promouvoir les intérêts convergents des communes

de l'ensemble du bassin et ceux de la ville-centre. C'est ainsi que les maires des communes de l'Agglomération considèrent de façon positive les projets qui confortent le rôle d'Annonay comme moteur de la dynamique de notre territoire.

Enfin responsabilité de conduire les hommes et les femmes qui sont au service de la ville d'Annonay dans un esprit d'écoute, d'exigence et d'équité. Je veux particulièrement remercier la Directrice générale des services qui a accepté de poursuivre à mes côtés la mission que lui avait confiée Olivier Dussopt. De même, le Directeur de cabinet restera pour m'appuyer dans toutes mes tâches au service de la ville, et je l'en remercie vivement lui aussi.

Je mesure l'immense honneur qui m'est fait et la grande responsabilité qui pèse sur moi. Cette responsabilité, je la partage avec toute l'équipe municipale, et singulièrement avec Olivier Dussopt qui aura à mes côtés un rôle particulier, encore à inventer, un rôle de « député-conseiller municipal ». Je sais qu'il saisira ce nouveau champ d'action avec toute l'implication et le sens du bien commun que nous lui connaissons au service de notre territoire.

Je conclurais en vous redisant ma très grande émotion et ma très grande fierté d'être la première maire d'Annonay et d'être avec l'ensemble des membres de notre Conseil municipal au service de notre ville.

Nous sommes avant tout au service de la République, et nous devons par nos actions, grandes ou petites, faire en sorte de conjuguer au quotidien la défense de ses valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, ces valeurs qui permettent de maintenir le lien social et le vivre-ensemble.

Je vous remercie.